



20, rue principale
57670 LENING
Tél : 03 87 01 67 36
Email : mairie.lening@wanadoo.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24/02/2016

Convocation du 16/02/2016

Sous la Présidence de Monsieur ERNST Antoine, Maire, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire le 24/02/2016 à 20 h 00 en mairie.

<p>Nombre de Conseillers municipaux : 11 Absents excusés : 4 Vote par procuration : 3 Nombre de conseillers présents : 11</p>	<p><u>PRÉSENTS</u> : ERNST Antoine - CONOTTE Gérard - POSSELT Jérôme - FOIS Jean - APPEL Virginie. - HAUDRY Philippe – DEISS Gabriel - Mangin Isabelle <u>ABSENTS EXCUSÉS</u> : ZIMMERMANN Bernard - BOURCY Suzanne – HAUDRY Philippe – HOUPERT Bertrand. <u>PROCURATION</u> : ZIMMERMANN Bernard qui donne procuration POSSELT Jérôme - BOURCY Suzanne qui donne procuration de vote à CONOTTE Gérard – HAUDRY Philippe qui donne procuration de vote à ERNST Antoine</p>
---	--

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Gérard CONOTTE est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

DCM N°3/2016

OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-12, L.2121-14, L.2121-31, L.2122-21, L.2343-1 et 2,

Siégeant sous la Présidence de Monsieur CONOTTE Gérard, Adjoint au Maire,

Après avoir entendu l'exposé sur les conditions d'exécution du Budget de l'exercice 2015,

Après s'être fait présenter les documents budgétaires de l'exercice considéré, qui sont conformes au Compte de gestion établi par le comptable de la commune,

Monsieur le Maire ayant quitté la séance, conformément à l'article L.2121-14 précité,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, approuve le Compte administratif 2015 qui peut se résumer ainsi :

Section fonctionnement :

Recettes : 249 994,92 €
Dépenses : 112 296,59 €
Résultat excédentaire: 137 698.33€

Section investissement :

Recettes : 369 493,27€
Dépenses : 94 859,15€
Résultat excédentaire : 274 634,12 €
Adopté à l'unanimité des membres présents.

DCM N°04/2016

OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION

Le Compte Administratif ayant été adopté par les membres du Conseil Municipal par délibération n°3/2016 de ce jour, il est présenté le compte de gestion de l'exercice 2015 réalisé par le receveur municipal.

Les recettes et les dépenses portées dans ce document sont, sans exception, celles faites pour la commune de Léning pendant l'année 2015 et sont le reflet exact du Compte Administratif précité.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le Compte administratif 2015.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

DCM N°05/2016

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2015.

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2015, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2015, et constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	Résultat du CA 2014	Virement Section Fonctionnement	Résultat de l'exercice 2015	Chiffres a prendre en compte pour l'affectation du résultat
INVESTISSEMENT	-370 080,83€		274 634,12€	-95 446,71€
FONCTIONNEMENT	110 560,50€	110560,50€	137 698,33€	137 698,33€

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement.

Le conseil municipal décide d'affecter le résultat comme suit :

<i>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2014</i>	110 560,50€
Affectation Obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068) Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	137 698,33€
Total affecté au c/1068 :	137 698,33€
Déficit Global cumulé au 31/12/2015	-

Adopté à l'unanimité des membres présents.

DCM N°06/2016

OBJET : BILAN DU FOYER 2015.

Après examen du bilan des recettes et des dépenses du foyer 2015, le conseil Municipal décide :

- de demander à l'association ASCL un loyer de 510€ par trimestre.
- De demander une caution de 150,00 € pour une location.
- de modifier le montant des locations comme suit :

TARIF LOCATION FOYER	MEMBRE	NON MEMBRE
AVEC CHAUFFAGE		
-Baptême, banquets, communion, mariage	120,00€	135,00€
- Apéritif de mariage	100,00€	115,00€
- réunion, café, vin d'honneur (occupation moins de 6h)	55,00€	65,00€
SANS CHAUFFAGE		
- Baptême, banquets, communion, mariage	100,00€	115,00€
- Apéritif de mariage	80,00€	95,00€
- réunion, café, vin d'honneur Baptême (occupation moins de 6h)	45,00€	55,00€

Adopté à l'unanimité des membres présents.

DCM N°07/2016

OBJET : MOTION EN FAVEUR DU REGIME LOCAL D'ASSURANCE MALADIE

Le Régime Local confère à 2,1 millions de nos concitoyens une complémentaire santé éthique et gérée avec rigueur depuis près de 70 ans. Ce système est une garantie pour l'avenir et un exemple de solidarité remarquable.

Les élus de la commune de Léning souhaitent témoigner de la nécessité de pérenniser le Régime Local via une application égalitaire de la réforme liée à la loi de sécurisation de l'emploi du 14 juin 2013 par rapport au reste de la population salariée de France et, à cette fin, soutiennent l'alignement des prestations sur celles du panier de soins minimum de cette loi et l'adoption d'un mécanisme de cotisations équivalent entre salariés et employeurs déjà effectif dans le reste de la France.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Les Conseillers Municipaux présents ont signés le registre.

Acte certifié exécutoire de plein droit de la loi 82-623 du 22/7/1982

Envoyé en Sous-Préfecture : 25/02/16